



Coordinateur Social C.H.R.S. Notre Dame

Cités Carita – Paris – CDI

Au sein de la Branche Hébergement 75 Collectif, la Cité Notre Dame, installée dans le 7ème arrondissement de Paris, accueille au sein de son C.H.R.S. (140 places en hébergement collectif ou diffus) des personnes isolées et des couples sans enfants.

Mission principale du poste

Sous l'autorité du Chef de Service, le coordinateur participe à la mise en œuvre du projet d'établissement et des outils de la Loi du 2 Janvier 2002.

Le coordinateur est un travailleur social faisant partie intégrante de l'équipe socio-éducative, de plus il exerce une fonction spécifique de coordination.

Coordination du service

Il apporte son soutien au Chef de Service dans la coordination du travail des équipes. Pour cela il est conduit à :

Organiser les admissions et sorties du dispositif en lien avec le SIAO et chef de Service

Participation aux réunions avec le SIAO

S'assurer en l'absence du Chef de Service, sous la responsabilité directe du Directeur de la structure, de la bonne continuité du service (animation possible des réunions d'équipes, gestion des plannings, réunions avec les personnes accompagnées). Peut être amené à participer aux réunions cadres.

Assure les conditions de sécurité et d'hygiène dans l'établissement. Faciliter la mise en œuvre des interventions techniques sur les différents espaces du CHRS (hébergement, parties communes et bureaux), pour ce faire est un des interlocuteurs privilégié des membres de l'équipe des services généraux (accueil, technique, entretien).

Elaborer et construire avec les membres de l'équipe des actions et outils favorisant le savoir habiter.

Transmettre toutes les informations nécessaires concernant la vie de l'établissement à l'aide des différents outils de communication interne.

Interpeller le Chef de Service et/ou le cadre d'astreinte en cas de nécessité.

Mise en œuvre du projet de service et d'établissement

Contribuer au développement du partenariat et du réseau,

Participer aux instances de réunions, de réflexion, d'organisation nécessaire à la réalisation et à l'évolution du projet du dispositif (avec les professionnels et les personnes accompagnées).

Démarche qualité : S'assurer du bon déroulement du séjour des personnes accompagnées d'un point de vue administratif et matériel,

Réaliser en cas de besoin et en fonction des situations des entretiens de rappel du cadre institutionnel.

Veiller au respect de la procédure des PH et assurer les permanences en l'absence du Chef de Service.

Participer à la mise en place des outils nécessaires au suivi quantitatif et qualitatif des personnes accueillies et des activités du service : rapports d'activité, statistiques, projet de service, projet d'établissement,

En qualité de référent PROGDIS, mettre en œuvre le déploiement attendu par le Conseil d'Administration.

Pour ce faire :

Participer aux comités de pilotage trimestriels, informer l'équipe des actions prioritaires.

Apporter un appui technique collectif et/ou individuel aux professionnels du CHRS.



Missions de coordination spécifiques au dispositif annexe 21, rue Bénard – 75014 Paris

Centraliser, faire remonter et assurer le suivi des demandes d'interventions techniques et des besoins matériels et tenir à jour un dossier de suivi des travaux, achats, états des lieux entrant et sortant.

Veiller au respect des états des lieux entrants et sortants par les référents. Centralisation des données.

Organiser une visite annuelle des appartements avec les référents sociaux

Coordonner les orientations sur le dispositif : planification et participation aux commissions.

Animation des commissions en l'absence du Chef de Service.

Mission secondaire

Il assure pour partie de son temps l'accompagnement individualisé de 5 personnes accueillies conformément au référentiel de travailleur social. Cette mission sera réévaluée avec le chef de service en fonction des priorités du service.

Profil recherché

- Diplôme de travailleur social exigé,
- Intérêt et expérience auprès d'un public en précarité,
- Capacité d'écoute,
- Capacité de travail en équipe, en partenariat ainsi qu'en réseau,
- Sens de l'initiative et des responsabilités,
- Capacités rédactionnelles, maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, etc.).

Statut

Coefficient selon ancienneté et dispositions de la CCN de 1951.

CDI à pourvoir dès maintenant.

Cités Caritas

Créée en 1990 par le Secours Catholique, l'Association des « Cités Caritas » assure l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion de personnes en situation d'exclusion et/ou de handicap.

L'Association des « Cités Caritas » se compose d'un siège social qui apporte support et conseil à 19 établissements (Cités) sociaux et médico-sociaux répartis sur 3 territoires.

<http://acsc.asso.fr/site/>

Diplôme de travailleur social exigé (AS, CESF, ES),

Aucune expérience, Débutant (moins de 2 ans), Expérimenté (2 à 5 ans), Confirmé (5 ans et plus)

<https://bit.ly/3jXgmHm>